

ANNEXE AU  
JOURNAL OFFICIEL  
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION  
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE  
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15  
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard .....01.40.58.75.00  
Annonces .....01.40.58.77.56  
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10  
Abonnements.....01.40.15.67.77  
(8 h 30 à 12 h 30)

**Associations**

**Fondations d'entreprise**

**Associations syndicales  
de propriétaires**

**Fonds de dotation**

**Annonce n° 34 - page 3536**

**06 - Alpes-Maritimes**

**ASSOCIATIONS**

**Créations**

Déclaration à la sous-préfecture de Grasse.

**LES GOURMETS DE CANNES.**

*Objet* : la promotion et la défense de la gastronomie cannoise, dans toutes ses formes, artistique, touristique et commerciale ; la réunion et le regroupement de tous les professionnels des métiers de bouche, de leurs fournisseurs, producteurs, diffuseurs, artisans, viticulteurs et en général, tous ceux qui contribuent, par leur expérience ou leur savoir faire, à la réalisation d'une gastronomie haut de gamme ou typiquement locale et régionale ; la conception et la réalisation d'événements ou manifestations, sur un ou plusieurs jours, permettant des opérations de communication ou de promotions publicitaires des professionnels exerçant une activité de restauration, ainsi que la production alimentaire locale, nationale et internationale ; présenter préalablement à tous événements, le plan et la nature des activités prévues, à tous les sociaux professionnels s'engageant à participer aux opérations promouvant un label de qualité tel que défini par les règles de l'Art culinaire et les usages professionnels ; convenir selon un protocole, des modalités de participations des restaurateurs, plagistes et autres professionnels concernés par l'évènement ou la manifestation.

*Siège social* : Résidence Adriana, 7, boulevard Eugène Gazagnaire, 06400 Cannes.

*Date de la déclaration* : 10 juillet 2015.